

# 100 ANS

Bibliothèque



*«La seule chose que vous ayez absolument besoin de savoir est l'emplacement d'une bibliothèque»*

Albert Einstein

BULLETIN  
MUNICIPAL



**N° 8**  
**JANVIER**  
**2016**

# SOMMAIRE



3	.....	Édito du maire
4	.....	Finances
6	.....	Jeunesse école
8	.....	Voirie
10	.....	Travaux communaux
11	.....	Environnement
14	.....	Cadre de vie et patrimoine
16	.....	Cimetière
17	.....	Site internet
18	.....	Bibliothèque
20	.....	Histoire
22	.....	CCAS
23	.....	Les Amis Tireurs et Association « Pour Que Vive la Sorne »
24	.....	Comité des fêtes et de Bienfaisance
26	.....	Foyer rural
28	.....	ECLA-Commune nouvelle
30	.....	Centre SOLENA et Etat civil
31	.....	Services à la population



Philippe GRICOURT

# ÉDITO

Notre première année complète de mandature s'est écoulée, comprenant beaucoup de réalisations et de concrétisations, dans tous les domaines. L'année 2016 s'annonce tout aussi remplie et le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Dans un contexte économique difficile, avec un chômage persistant, l'Etat a décidé d'une Nouvelle Politique Territoriale : fusion des régions, Bourgogne et Franche-Comté en ce qui nous concerne, la réduction du nombre de communautés de communes et la création de communes nouvelles. Par ailleurs, les restrictions budgétaires nous imposent des choix de gestion rigoureux. Par mesure d'économie et pour l'environnement, nous avons opté pour éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin sauf le samedi soir, les soirs des réveillons de Noël et du jour de l'An. Cette mesure fera l'objet d'un réexamen par le conseil municipal après six mois d'essai.

La sécurité des déplacements dans notre village imposait des mesures. Il a été décidé de laisser la rue des écoles en sens interdit, de supprimer le sens interdit de la rue de marigny, de le remplacer par une impasse et de placer quatre chicanes route de Lons et de Frébuans.

Notre programme environnemental se poursuit avec « mon village au quotidien ». L'évolution paysagère de notre village et notre mieux vivre, demande une action soutenue de la part des élus, la participation des habitants et des investissements. Nous avons déjà des résultats et notre volonté pour 2016 sera de mettre des moyens supplémentaires pour l'environnement.

Nous avons participé aux journées du patrimoine avec la visite de l'Eglise et obtenu un franc succès. Succès également pour le concert de musique baroque avec des interprètes de grande qualité. La commune a également récupéré une statue en bois de très grande valeur « la vierge

allaitante », dont il existe deux exemplaires en France.

Grâce à nos associations, nous avons pu écouter du théâtre, des contes, voir des dizaines d'enfants fêter Halloween dans les rues du village, participer au nettoyage de la Sorne, guincher au centre de la commune, assister au concours du ball trap, sans oublier les puces et les multiples activités du foyer rural.

Nous avons également rendu un hommage poignant à la résistance jurassienne avec la présence exceptionnelle des filles de Lucie et Raymond AUBRAC.

Cet automne, nous avons accueilli, dans un local aménagé par la mairie, une infirmière libérale, gage d'une volonté de développer une politique de proximité.

Nous n'augmenterons pas les impôts en 2016 comme en 2015, preuve d'une gestion attentive à toute économie et grâce au travail des élus et des bénévoles.

En 2016, plusieurs projets vont débiter, au niveau du quartier des Têpes, avec l'aménagement d'un espace jeux et la possibilité d'emprunter un chemin sécurisé et une passerelle pour les enfants se rendant à Courlans. La réfection de l'appartement au-dessus de la mairie et des travaux dans différents bâtiments communaux vont être réalisés.

Je ne peux que féliciter les élus communaux qui s'investissent pour faire vivre notre village et remercier les bénévoles, en particulier ceux de la bibliothèque pour son dixième anniversaire. Féliciter notre secrétaire pour la naissance de Timothé, féliciter l'ensemble du personnel pour leur travail au combien efficace et un clin d'œil à notre stagiaire Thomas qui a été champion du monde de football, cet été, en Suède.

Je vous souhaite, à nouveau, mes chers administrés, une année 2016 pleine de réussite et de bonheur.

# GESTION DES FINANCES DE LA COMMUNE



Lors du vote du Budget Primitif 2015, les chapitres ont tous été votés à l'unanimité, exception faite des chapitres 12 et 65 (charge de personnel, autres charges de gestion courante) en fonctionnement (1 voix contre : Zora Qochih).

## 1. Impôts

Les impôts et taxes n'ont pas été augmentés en 2015.

Pour rappel :

- Taxe habitation : 20.43 % (dont 10.50 % pour ECLA)
- Taxe sur le foncier bâti : 17.64%
- Taxe sur le foncier non bâti : 29.62%

## 2. Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement

Pour notre commune, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement s'est élevée à 2 000 € pour 2014, 4 932 € respectivement pour 2015 et 2016.

En 3 ans, notre perte de dotation pour la commune s'élève à 11 864 €. Elle a pu être compensée par une vente de bois largement supérieure aux autres années, d'un montant de 13 206 €.

## 3. Emprunts

3 emprunts ont été soldés en 2015 :

- 1 emprunt de 106 000 € concernant les travaux d'assainissement (en août).
- 1 emprunt de 50 000 € concernant l'enfouissement télécom de la grande rue (en septembre).
- 1 emprunt de 15 000 € concernant la rénovation des logements de la rue des écoles (en novembre).

Il ne reste actuellement que 2 emprunts : celui de la restructuration de la salle des fêtes d'un montant de 50 000 € qui se terminera en mai 2019 et celui de la piste cyclable d'un montant de 150 000 € qui prendra fin en novembre 2025.

Pour 2015, 2 projets d'emprunts ont été budgétisés, dont un de 90 000 € pour les travaux de l'appartement au-dessus de la mairie et un de 30 000 € pour la voirie.

Une ligne de trésorerie de 50 000€ a également été prévue permettant d'ajuster les dépenses aux recettes sur un délai très court.

Sur la ligne de trésorerie, 20 000 € ont été débloqués dans l'attente de la vente des bois.

Les travaux de voirie ont été effectués mais sans avoir recours à l'emprunt ; le projet d'aménagement de l'appartement au-dessus de la mairie n'a pas été concrétisé. En 2015, la commune s'est fortement désendettée.

## 4. Gestion

Parallèlement, la commune a agi sur les différents postes de fonctionnement à la recherche des meilleurs coûts ; ainsi par exemple le poste assurance a diminué de 20%.

Le conseil municipal a également décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin, sauf le samedi soir, le 25 décembre et le 01 janvier ; ce qui devrait générer une économie d'environ 2 000€ sur une année.

En fonctionnement, le principal poste de dépenses est celui lié aux frais de scolarité des enfants (près de 54 000 € dont 48 000 € pour la participation au fonctionnement de toutes les écoles accueillant nos enfants).

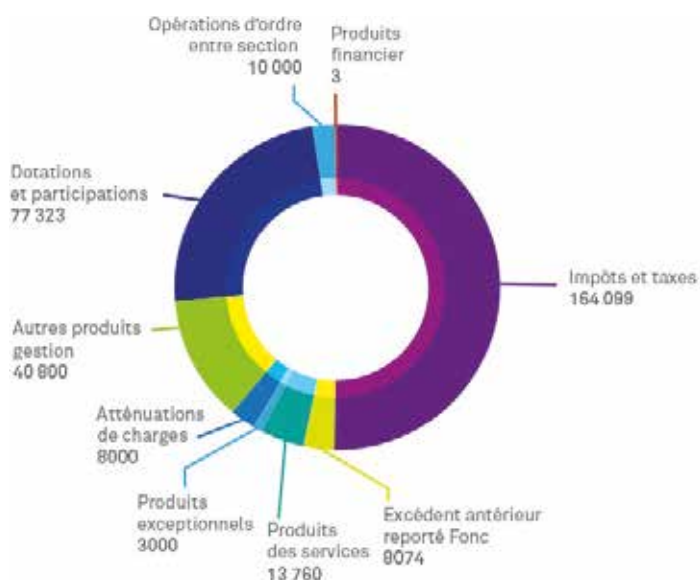


Les principaux investissements 2015 ont été la réhabilitation d'un local qui a permis l'implantation d'un cabinet infirmier, les travaux de voirie, d'éclairage public et l'achat du tracteur tondeuse balayeuse-déneigeuse.

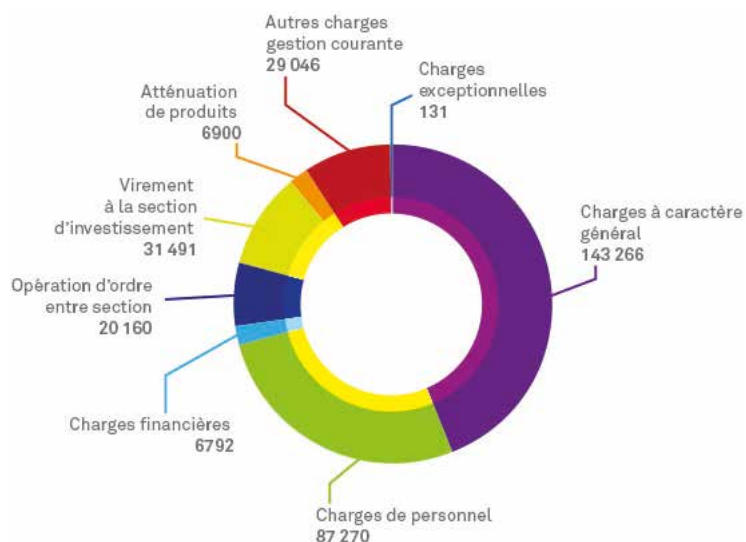
La commune s'est également lancée dans un programme de dématérialisation pour ses opérations budgétaires ainsi que pour le contrôle de la légalité ; ce qui permettra des économies en terme d'affranchissement et de papier.

### Budget fonctionnement 2015 325 058.70 €

Répartition budget par chapitre  
Fonctionnement recette



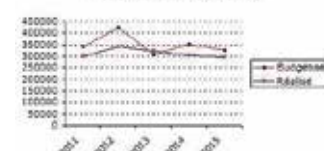
Répartition budget par chapitre  
Fonctionnement dépense



Dépense de fonctionnement



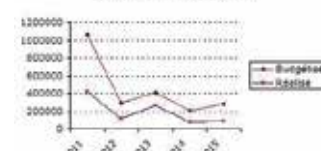
Recette de fonctionnement



Dépense d'investissement



Recette d'investissement



# NOS ÉCOLIERS

## EN CLASSE DÉCOUVERTE



### » Ecole Primaire de Courlans

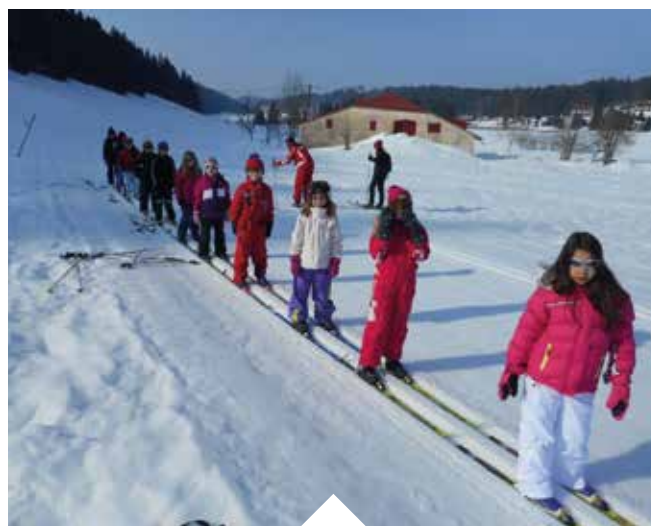
Rue Robert Morland  
Directrice : Mme Annette PAGET  
Tel : 03 84 24 09 11  
Cette école accueille 31 enfants de Chilly  
sur un total de 126 élèves.

### » Ecole Primaire de Messia-sur-Sorne

563 route de Lyon  
Directeur : M. Laurent Morel  
Tel : 03 84 43 06 75  
Cette école accueille 38 enfants de Chilly  
sur un total de 109 élèves.

**Dans le cadre de la scolarité, la commune de Chilly-le-Vignoble a participé financièrement aux projets de classe découverte à hauteur de 15% du coût du voyage par enfant**

Ces sorties permettent d'ouvrir la classe sur d'autres perspectives que l'enseignement purement académique. Les enfants vivent une expérience de vie communautaire et améliorent leurs capacités d'autonomie hors du cercle familial. La découverte d'un milieu spécifique favorise l'éveil de la curiosité des élèves et motive les apprentissages. L'occasion de vivre ensemble une belle aventure et de pratiquer des activités communes sont l'occasion également de constituer un groupe uni.



### Classe découverte « ski et patrimoine »

à l'école des neiges de Lamoura pour les écoliers de Courlans en classe de CE2 et CM2 afin de découvrir un environnement particulier le Haut-Jura (caractéristiques du paysage/empreinte de l'homme, du patrimoine et de l'artisanat local...) et des activités sportives (pratique du ski de fond, de la marche en raquettes, activités aquatiques).

### Séjour à Levier

pour les maternelles de l'école de Messia pour observer la faune et flore de la moyenne montagne, le métier de maréchal-ferrant et pratiquer l'activité poney.

## Séjour au Grau d'Agde

pour les enfants scolarisés en CP, CE1 et CE2 à l'école de Messia

Plusieurs objectifs :

- découvrir le milieu marin
  - les activités humaines : la pêche à pied (étang de Thau) le port et ses chalutiers (le Grau d'Agde) la conchyliculture : visite d'un élevage et dégustation d'huîtres
  - la faune : visite de l'aquarium (Agde) constitution d'un aquarium ( au centre) classification des animaux marins / notion de chaîne alimentaire.
- pratiquer des activités physiques et sportives (pour les cours élémentaires) : pratique de la voile (sur modèle Optimiste)
- pratiquer des activités artistiques : land art sur la plage
- éclaircir la notion de développement durable : les "laises de mer" (tout ce que l'on peut trouver sur une plage). Prise de conscience que l'homme a un grand impact sur la nature et qu'il pollue beaucoup.
- 

## Séjour culturel à Paris

pour les enfants de CM1 et CM2 de l'école de Messia afin de susciter l'observation, l'identification, la comparaison et le questionnement.



## Dépenses en direction des écoles pour 2015 : 53 786.60€

- participation au fonctionnement des écoles accueillant nos enfants : 48 095.98 €
- subventions aux sorties exceptionnelles (classe de mer, classe de découverte, ....) : 2 001.70 € pour 49 enfants
- accompagnateur des élèves d'âge préscolaire (inférieur à 6 ans) dans le bus scolaire : 1 126.00 € (subvention du Département (50% du coût accompagnateur) déduite),
- participation au coût de la prestation de service relative au fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement « les Ticastors » pour l'accueil péri et extra scolaire de Messia : 2 562.92 €



# OPÉRATIONS DE SÉCURISATION ET D'AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS

Faciliter et sécuriser la circulation et les déplacements doux (piétons, cycliste...) au sein du village est l'un des projets énoncé lors de la campagne électorale des municipales ; la volonté des élus étant d'améliorer globalement et individuellement le cadre de vie de ses habitants. Aussi, après un travail en concertation avec ECLA et le CTRD de Messia-sur-Sorne, sept projets ont été réalisés en 2015

## » Réfection (terrassment et enduit bicouche) des bas-côtés de la RD 159 à proximité de l'entrée de l'Eglise

Des ravinements fréquents affectaient les bas-côtés de la RD.

## » Travaux de captage d'eaux pluviales et de voirie sur le chemin derrière l'église

Des ravinements fréquents ne permettaient plus, à certains moments (période de pluie), le passage des services publics et d'accéder à une habitation et détruisaient petit à petit la structure du chemin.

## » Sécurisation (pose de caniveaux et reprise de l'enduit bicouche) de l'abri bus sous le porche de la mairie

Un problème d'évacuation d'eau pluviale générait la création fréquente d'une quantité d'eau importante devant l'abri bus.

## » Création d'un drain rue de la Colonie

Lors de fortes intempéries, une masse d'eau importante se concentrait à l'angle de la rue de la Colonie et de la route de Frébuans.

Parallèlement à ces travaux, Orange a procédé à la

désaturation des lignes téléphoniques pour permettre le raccordement téléphonique des résidents de la rue du lavoir. Les nouveaux câbles installés ont été posés en souterrain pour améliorer l'impact visuel.

D'autre part, des travaux d'élagage ont été réalisés par les services d'eRDF pour dégager la ligne électrique de la végétation.

## » Réfection du revêtement du petit chemin par ECLA

Le service d'assainissement en a profité pour installer une grille permettant la collecte des eaux pluviales à l'entrée du chemin du côté de la rue de la cure et ainsi éviter lors de fortes pluies des inondations chez les riverains.

## » Installation de cinq points lumineux

dans le petit chemin en face de la mairie, au-dessus du passage pour piétons au carrefour RD158/159 et rue du Lavoir.

## » Nettoyage des regards et avaloirs d'eaux pluviales

Courant octobre, la société SARP est intervenue sur l'ensemble du réseau d'eaux pluviales afin de procéder au nettoyage de tous les regards ou avaloirs et ainsi éviter les engorgements ou les inondations.

La régie d'assainissement (SIAAL) a également profité de cette intervention pour faire réaliser un curage du réseau des rues de la colonie et de la cure.

Merci aux riverains de veiller au bon entretien des regards d'eaux pluviales situés à proximité de leur domicile en enlevant les feuilles ou autres objets et en ne déversant aucun résidu de béton ou déchets.





Pour ces projets, la commune a obtenu des subventions du Conseil Départemental et une aide sur fonds ministériels exceptionnels (réserve parlementaire de M. Pelissard).



TRAVAUX  
COMMUNAUX

## PROJETS 2016

- Afficher définitivement la rue des écoles en sens unique.
- Afficher la rue des tilleuls, jusqu'à l'entrée du lotissement Roussé, en sens unique.
- Installer provisoirement un double système de chicanes sur les routes de Frébuans et de Lons afin de limiter la vitesse des véhicules.
- Proposer la modification du sens de circulation de la rue de Marigny dans le quartier des Têpes.
- Réaliser les travaux prévus fin 2014, pour l'allongement du trottoir de la route de Courlans jusqu'à l'entrée du chemin du ball-trap et modifier l'arrêté de vitesse dans le sens de Courlans à Chilly.

# DOMAINE «BOIS ET FORÊTS»

La municipalité est propriétaire d'environ 75 ha de forêts situés principalement sur le territoire de Montmorot mais également sur les Cossons (à proximité du ball-trap). Pour la saison d'affouage 2015-2016, la municipalité propose des couronnes de chênes. En effet, en 2015 une partie de nos chênes étaient à maturité et

pouvaient être vendus. Une demande dans ce sens a été faite auprès des services de l'ONF. Après abattage, il reste des couronnes d'arbres qui seront proposées aux habitants du village pour leur chauffage personnel. Ce sont 6 personnes qui se sont inscrites pour faire l'affouage cette année.

# LES TRAVAUX COMMUNAUX



## UN LOCAL RÉNOVÉ POUR Y ACCUEILLIR UN CABINET D'INFIRMIÈRE

Améliorer encore la qualité de notre cadre de vie, redonner une identité à notre village, préserver l'environnement tout en réduisant les dépenses sont des objectifs que les élus se sont fixés pour la mandature.

Aussi, notre employé municipal, Régis Vaillaux, œuvre dans ce sens.

Outre les travaux d'espace vert, d'entretien de bâtiments communaux, M. Régis Vaillaux

- a restauré, en partie, un local pour y accueillir un cabinet d'infirmier. Ce cabinet situé au 135 bis grande rue, dans la cour derrière la mairie, est un service supplémentaire mis à disposition des habitants.

Il a aussi :

- accueilli et encadré deux stagiaires
  - Tommy, élève de seconde du lycée agricole Edgar Faure, pour un stage d'une durée d'un mois (formation pépiniériste).
  - Thomas, scolarisé à l'Institut Médico Educatif de

Montaigu pour un stage d'une durée de deux mois.

Ils ont ensemble, notamment, installé la toile de paillage sur l'ensemble de la piste piétonne et cyclable route de Courlans.

Merci à Tommy et Thomas pour leur bonne volonté et le travail réalisé.

- réhabilité le couloir conduisant à la salle Anne de Gaignaire.

L'employé communal se déplace sur la commune, aujourd'hui, avec un nouveau véhicule de service ; le Renault express, mis en 1ère circulation en mai 1997, étant arrivé en fin de vie.

La municipalité a fait le choix de souscrire un contrat de LOA (location avec option d'achat) pour une durée de 5 ans, 10 000 km par an entretien compris pour un montant de 15 077.50€ ht. Le choix s'est porté sur un Peugeot Expert. Le Renault Express a été repris pour un montant de 1 840.09 €.

## PROJETS 2016

Rénovation des peintures

- bâtiment de la cure (volets, fenêtres et portes)
- bâtiment de l'ancienne école,
- atelier communal,
- bâtiment d'accueil à l'entrée du parc des vignes

## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 15 juin 2015, la municipalité a décidé de procéder, à titre provisoire, à l'extinction de son réseau d'éclairage public de 23h00 à 5h00 tous les jours sauf le samedi et les 24 et 31 décembre.

Une économie de 25 % de consommation a déjà été relevée sur la période estivale. Pour la période d'hiver, la relève des compteurs sera réalisée en février 2016.

Dossier à suivre !

# L'ENVIRONNEMENT,

## 2015 : UN TRAVAIL DE CONCERTATION POUR UNE CONCRÉTISATION DE NOS PROJETS !

### Mercredi 28 janvier :

Commission environnement pour déterminer les projets à mettre en œuvre sur l'année 2015 : diagnostiquer, tailler, planter, aménager, sensibiliser, former

### Mercredi 11 mars :

**Réunion publique - Mon village au quotidien**  
 Quels aménagements paysagers pour notre village ?  
 Thèmes abordés : sécurité, stationnement, mise en valeur de certains sites...  
 Cette soirée a débuté par une conférence du CAUE  
 « Comment concevoir autrement les espaces publics (gestion différenciée des espaces publics)

### Mercredi 8 avril :

Echanges entre élus et étudiants sur l'étude floristique et faunistique au bassin de rétention

### Jeudi 30 avril :

Rencontre du Sydom, dans le cadre du programme « commune 100% compostage », pour un projet de création de placettes de broya

### Mercredi 6 mai :

Concours « Jardiner c'est gagner »  
 Après-midi fleurissement et concours de la plus belle jardinière pour les enfants

### Vendredi 8 mai :

Concours « Jardiner c'est gagner » Remise des prix



### Mardi 19 mai :

Nettoyage du site de la Madone, route de Frébuans

### Jeudi 28 mai :

Soirée compostage animée par le Sydom



Présentation pour mieux comprendre le compostage : ses origines, les techniques et les règles d'or du compostage.  
 Vente de 4 composteurs.

### Juillet :

Installation, par l'employé communal et deux stagiaires, de la toile de paillage le long de la piste cyclable et piétonne.

### Mercredi 16 septembre :

Commission mobilier urbain et signalétique

### Jeudi 1er octobre :

Rencontre des étudiants au sujet de l'étude floristique et faunistique au bassin de rétention

### Novembre :

Elagage et nettoyage des bords de Sorne par une équipe d'emploi vert mise à disposition par ECLA

### Jeudi 5 novembre :

Bilan, avec le Sydom, des actions du programme « Commune 100% compostage ».

### Samedi 3 octobre :

« Pommes en Fête », Atelier cuisine intergénérationnel

### Novembre :

Abattage des sapins au parc des vignes

### Samedi 7 novembre :

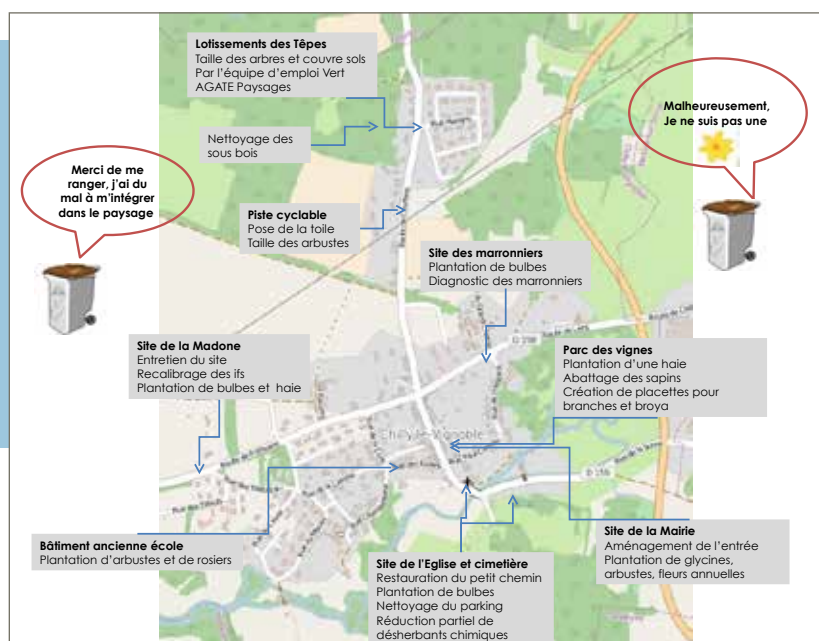
Opération bulbes et arbustes. 1 300 bulbes plantés par une dizaine de bénévoles sur divers sites. A découvrir au printemps !

### Jeudi 4 décembre :

Présentation, par les étudiants du CFA Edgar Faure de Montmorot, de leur étude sur la faune et flore au bassin de rétention.

# « MON VILLAGE AU QUOTIDIEN »

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER  
SUR L'ENSEMBLE DU VILLAGE



2015,  
LA MUNICIPALITÉ  
PASSE À L'ACTION !

## Bassin de rétention : une étude sur la faune et flore

Des étudiants du CFA de Montmorot en 2<sup>ème</sup> année de BTS Agricole en Gestion et Protection de la Nature ont réalisé une étude sur l'état écologique du bassin de rétention à proximité du lotissement des Têtes.

### Leur synthèse est la suivante :

« Le bassin de rétention nommé communément « mare des Têtes » présente un cortège floristique relevant de la Nature ordinaire, étant donné l'absence d'espèces protégées, mais toutefois très intéressant en terme

d'habitat pour la petite faune des zones humides. Ce site est potentiellement d'un grand intérêt pour ces dernières mais certains facteurs leur sont défavorables. Actuellement le couvert végétal est trop important pour que la mare remplisse correctement ses fonctions écologiques. Cet envahissement végétatif a provoqué une baisse nette du niveau, notamment par la présence des saules (plantés en 2013) qui sont des essences très gourmandes en eau. La matière organique d'une mare est importante car elle accueille sans doute une biodiversité (invertébrés) liée à cette matière. Toutefois, une mare laissée à l'abandon aurait tendance à s'asphyxier et petit à petit par s'atterrir totalement, ce qui est néfaste à la faune inféodée. Réaliser la restauration de cette mare au sein d'une parcelle agricole permettrait de maintenir l'ensemble des rôles de ces milieux particuliers. »

# MERCI AUX BÉNÉVOLES

## Suppression des produits phytosanitaires

La loi de transition énergétique pour la croissance verte votée le 17 août 2015, a avancé l'application de la loi Labbé encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires.

Aussi, à partir du 1er janvier 2017 (au lieu du 1er janvier 2020), les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts et de leurs voiries.

L'utilisation des produits phytosanitaires est réglementée depuis plus de quinze ans ; réglementation qui s'est encore renforcée récemment dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau. En effet, notre ressource en eau est altérée et menacée par de nombreuses sources de pollution, telles que les produits phytosanitaires utilisés couramment pour la production agricole, mais aussi par les particuliers et par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, des forêts et des promenades.



## PROJETS 2016

- Réflexion sur le mobilier urbain (panneaux d'affichage, bancs, stationnement et abri de vélo, poubelles) et la signalétique.
- Création d'un verger collectif pérenne.
- Rénovation de la passerelle vers l'Eglise
- Restauration du bassin de rétention

# PROCÉDURE DE CLASSEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGES

---



Au cours du mois d'avril 2015 une procédure de demande de Classement de l'église Saint-Georges de Chilly-Le-Vignoble au titre des Monuments Historiques a été lancée par la Commune. Sybille Lacroix chargée de la protection des Monuments à la Conservation Régionale des Monuments Historiques est donc venue sur place pour effectuer en compagnie de l'Adjoint au Patrimoine et au Cadre de Vie, Christian Nouvelot, une visite de l'ensemble du site. Cette visite a donné lieu à la production d'un premier diagnostic historique et scientifique, extrêmement détaillé et rigoureux, préalable obligatoire au montage et au suivi d'un dossier. De cette visite et de ce diagnostic et après passage du dossier devant une Commission scientifique, il résulte que la demande de Classement de l'église Saint-Georges a été validée et retenue. La procédure d'instruction est donc confirmée et se poursuit. Le résultat final, Classement ou Inscription du site, devrait être connu aux environs du 15 juin 2016.

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

---

Les 19 et 20 septembre 2015 ont été décrétés, comme chacun le sait, Journées Européennes du Patrimoine. Sollicitée par la ville de Lons-le-Saunier et ECLA, la Commune de Chilly s'est spontanément associée à cette manifestation en ouvrant l'église et en mettant en avant le remarquable patrimoine mobilier qu'elle recèle, notamment l'ensemble équestre polychrome représentant

Saint-Georges de Lydda, véritable trésor de la statuaire médiévale. Un document spécifique de 4 pages que vous pouvez encore vous procurer en vous adressant à la Mairie, a été réalisé à cette occasion. Durant ces deux jours près de 80 personnes sont venues visiter ce lieu et ont été accueillies et renseignées par Monsieur Lapetite et l'Adjoint au Patrimoine.

# LE RETOUR DE LA VIERGE ALLAITANTE

(XV<sup>e</sup> SIÈCLE)



Après plus de 15 ans d'absence, d'errance et peut-être d'oubli, une autre figure marquante de notre Patrimoine Historique et Artistique Communal est enfin de retour à Chilly. Il s'agit d'une très belle statue, d'environ 65 cm de haut, en bois polychrome du XV<sup>e</sup> siècle, dite « Vierge Allaitante » ainsi dénommée puisque la Vierge donne le sein à l'Enfant Jésus, classée Monument Historique depuis 1998. Sans la curiosité, la perspicacité et l'intuition d'une habitante de Chilly, Madame Christ, et sans la volonté de la Commune de retrouver sa trace, cette statue

rarissime, "il n'en existerait que quelques exemplaires répertoriés en France", aurait pu disparaître définitivement du paysage communal et dans l'anonymat le plus total depuis bien longtemps. Grâce en effet au témoignage de Madame Christ et aux précieuses indications fournies par elle, un travail de recherche a pu être entrepris et a permis d'aboutir en septembre 2015 d'abord à sa localisation et très rapidement à sa récupération. Cette belle œuvre n'a heureusement subi aucune dégradation liée à sa disparition et à ses pérégrinations, cependant un travail de restauration s'avère aujourd'hui nécessaire. Elle devrait rapidement retrouver sa place d'origine dans l'église, après protection et sécurisation du lieu. Si certains habitants de Chilly (ou d'ailleurs) souhaitent la voir ou la revoir (pour les plus anciens), ils peuvent se faire connaître en Mairie. Il n'est pas très compliqué d'organiser une présentation de cette très belle statue à leur intention.

## LE CONCERT

DU 22 NOVEMBRE



Faisant suite au premier concert donné en novembre 2014, la Municipalité de Chilly a souhaité, avec, comme partenaires principaux, le prestigieux Centre Culturel d'Ambronay et l'Académie Européenne de Musique Baroque, auxquels s'est joint cette année le Festival de Musique du Haut-Jura, organiser un nouveau concert, non pas dans l'église, pour des raisons de température et d'hydrométrie, mais à la Salle des Fêtes. L'Ensemble qui s'est produit ce 22 novembre, a pour nom la «Camerata Bachiensis» jeune Ensemble composé de musiciens allemands, italiens et polonais, lauréats de nombreux prix et concours internationaux, et aujourd'hui

présents dans tous les grands festivals de Musique en Europe et bien au-delà. Près de 160 personnes, sans compter les mécènes et sponsors invités, ont répondu présent et ont pu admirer la qualité et la virtuosité des 7 musiciens et se laisser envoûter par la magnifique voix de la charismatique soprano Julia Kirchner, dans des œuvres tirées du répertoire allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Melchior Molter, Georges Friedrich Telemann et Haendel.

# CIMETIÈRE

## UNE PREOCCUPATION !

La population de Chilly-le-Vignoble évolue et nous nous réjouissons de cette évolution mais...

la surface du cimetière entouré de ses murs reste la même depuis la nuit des temps.

En gestionnaires avisés, le maire et le conseil municipal se préoccupent de densifier le cimetière actuel, avant de songer à investir dans son extension. Un terrain a été acquis en 1995 mais prévoir cette extension reste un investissement lourd.



Mission a donc été donnée à Jérôme JAILLET et Guy LAPETITE de s'assurer de la pertinence des informations disponibles et de proposer des solutions pour occuper l'espace actuel au mieux tout en respectant la législation et les contraintes des sociétés de pompes funèbres. A ce jour, il reste peu de places disponibles, certaines réservées. Pour trouver de la place, une première solution est de reprendre des concessions à l'abandon, une deuxième est de regrouper des familles selon leurs souhaits sur des mêmes concessions et la troisième est de préparer l'extension du cimetière actuel.

Dès la Toussaint 2015, 31 affichettes ont été installées dans le cimetière invitant toute personne concernée ou



ayant des informations à prendre contact avec la Mairie afin de préparer les procédures de reprise des tombes dont l'état laissait supposer quelles pourraient être considérées comme étant "en déshérence".

Que soient remerciés, ici, ceux qui, par leur amicale intervention, nous ont aidé dans ce choix difficile.

Avant d'entreprendre la rénovation, de multiples travaux administratifs restent à faire, notamment

- l'écriture d'un règlement du cimetière tenant compte de la législation actuelle,
- des recherches généalogiques et de notoriété pour retrouver les "ayants droits" des concessions concernées. Procédure d'une durée de 3 à 5 ans avant exhumation,
- la création et la mise à jour des fichiers de synthèse réunissant le numéro des tombes / numéro des concessions,
- la construction d'un ossuaire,
- l'informatisation du plan et du registre du cimetière à partir d'un logiciel spécifique à cette utilisation.

Merci à M. Jaillet et M. Lapetite pour leur énorme investissement sur ce dossier.



# COMMUNICATION LA COMMUNE A SON SITE INTERNET

Bulletin municipal en janvier, Feuille de Vigne tous les trimestres, flyers en fonction des événements et aujourd'hui site Internet.

Le conseil municipal, sur proposition de la commission Communication, a choisi Réseau des Communes comme prestataire pour la création du site internet de la commune.

Les membres de la commission Communication ont proposé une architecture de ce site et alimentent aujourd'hui les rubriques.

Merci à Caroline Saffrey pour son investissement.

Si vous souhaitez apporter des remarques sur ce site ou insérer des informations, merci de vous adresser en mairie.



Adresse du site :  
[www.chillylevignoble.fr](http://www.chillylevignoble.fr)

# LA BIBLIOTHÈQUE A FÊTÉ SES 10 ANS !

Deux habitantes sont à l'origine de la création de la bibliothèque. Elles ont monté le dossier, se sont formées avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de Prêt et le soutien de la Municipalité puis ont réuni une équipe de bénévoles.

Dix ans se sont écoulés depuis, des centaines d'ouvrages ont été mis en rayon, des centaines de lecteurs se sont inscrits et les bénévoles se relaient au gré de leur disponibilité. La bibliothèque est petite et ne pourra prétendre devenir un jour médiathèque mais à l'heure où la multiplication des écrans (internet, réseaux sociaux...) prend le pas sur la lecture, elle a encore son rôle à jouer. Celui de proposer des lectures qui sortent des sentiers battus, de faire connaître des auteurs autres que ceux des best-sellers, de mettre à disposition un accès à l'information via le service de réservation, de créer des liens avec ses lecteurs qui petit à petit y prennent leurs habitudes, y amènent leurs enfants, leurs amis parfois pour échanger et partager.

La bibliothèque a la particularité d'être gratuite, ouverte à tous, elle compte parmi ses lecteurs des habitants des villages environnants.



Après-midi récréatif, le 17 octobre, pour fêter les 10 ans de la bibliothèque. A l'ouverture de cette fête, des comédiens proposaient une lecture théâtralisée d'après l'œuvre d'Alice Ferney « Grâce et dénuement ». Les enfants, ensuite, ont été invités à découvrir une projection d'un conte musical « mélodie des Tuyaux » de Benjamin Lacombe, interprété par Olivia Ruiz. En fin d'après-midi, c'est le trio familial Bourgeois composé de Rémi, Romaric et Laurie qui ont interprété des morceaux de musique klezmer (pays de l'Est) et de la musique cajun pour illustrer les diversités des cultures. Une exposition présentait l'histoire du jazz manouche par des ouvrages, des CD et des vinyls. Le tout sous le signe de la diversité et de la tolérance.

« mélodie des Tuyaux » de Benjamin Lacombe



## Un grand merci aux bénévoles de la bibliothèque !

L'équipe de la bibliothèque n'est composée que de bénévoles (7 pour l'instant), certains ont suivi les stages de formations dispensés par la Médiathèque Départementale du Jura (MDJ).

### Leur fonctionnement ?

Tous les mois, ils se réunissent pour :

- Organiser les permanences des mercredis et vendredis,
- Préparer les caisses de la navette de la MDJ qui passe livrer des réservations de lecteurs et récupérer des ouvrages réclamés par d'autres bibliothèques.
- Sélectionner et discuter des nouvelles acquisitions.
- Désherber les rayons. Opération qui consiste à supprimer certains ouvrages abîmés, périmés, en doublon ou qui ne sortent jamais afin de récupérer de la place pour les nouveautés.
- Couvrir, équiper, informatiser et mettre en rayons les dernières acquisitions. En effet, chaque livre est tamponné (bibliothèque de Chilly), coté selon sa nature (documentaire, roman, policier, poésie, anticipation ...) et son auteur, équipé de code barre pour l'enregistrement du prêt, couvert (film plastique Filmolux), renforcé (pour les couvertures souples) et enregistré dans la base du

logiciel «bibliothèque» (logiciel libre de droits). Il faut compter environ 25mn par ouvrage pour toutes ces opérations.

- Nettoyer les livres qui en ont besoin.
- Trier les dons.
- Préparer les caisses retour des prêts de la MDJ (tous les 3 mois) et mettre à jour le fichier informatique.
- Dresser la liste des ouvrages en retard et faire les rappels (par mail ou par courrier) aux lecteurs.

Tous les 3 mois, un rendez-vous est pris à la MDJ pour restituer et reprendre les nouveautés ainsi qu'un quart des prêts annuels (roulement entre les documentaires jeunesse, les documentaires adulte, les fictions jeunesse, les fictions adulte) ce qui représente environ 300 ouvrages. Une personne de l'équipe est chargée la semaine suivante de restituer les ouvrages en retard ainsi que les caisses qui ont servi au transport.

Régulièrement, les bénévoles se donnent rendez-vous à la bibliothèque pour terminer ce qui n'a pas pu l'être lors des réunions mensuelles.



## LES ANIMATIONS

Elles sont ponctuelles puisqu'il n'y a aucun budget pour les animations.

Elles s'organisent en fonction des bénévoles disponibles et représentent un gros travail de communication (flyer marque-page, affiche, presse).



**LA BIBLIOTHÈQUE, 88 RUE DES ÉCOLES, EST OUVERTE**  
**LE MERCREDI DE 16H30 À 18H30**  
**LE VENDREDI DE 17H00 À 19H00**

# MÉMOIRE(S) ET RÉSISTANCE(S)

PROJECTION DU FILM « LES SŒURS BERGEROT »

Dans la soirée du mardi 8 février 1944, Lucie et Raymond Aubrac, leur fils Jean-Pierre âgé de 3 ans et l'aviateur John Brough quittent « leurs planques » de Chilly-le-Vignoble pour rejoindre Londres via le terrain clandestin Orion implanté à Cosges. Cette opération de ramassage organisée par la RAF depuis l'Angleterre se réalise dans des conditions extrêmes ; ce qui amène les anglais à délaisser les terrains jurassiens à partir de cette date.

Raymond Aubrac arrêté à Caluire le 21 juin 1943 en compagnie de Jean moulin et des chefs de la Résistance est en cavale depuis le 21 octobre 1943 suite à son évasion organisée par sa femme Lucie.

De planques en planques, ils arrivent à Villevieux le 29 novembre 1943.

Après un départ raté le 6 janvier 1944, ils sont transférés à Chilly-le-Vignoble dans le quartier de l'Eglise : Raymond et l'aviateur chez M. et Mme Buffard, enseignants et résistants. Lucie et Jean-Pierre chez M. et Mme Caseau, eux aussi résistants. Paul Caseau était le chef du groupe de Chilly affilié à l'armée secrète (AS) service atterrissage et parachutage (SAP).

Les deux propriétés étant contiguës il était relativement facile au couple Aubrac de se voir tous les jours en toute discrétion.

Le transfert du couple à Chilly-le-Vignoble est dû au fait que Lucie Aubrac est enceinte, qu'elle doit accoucher entre le 10 et le 15 février et qu'il lui faut donc être proche de Lons-le-Saunier où le Docteur Jean Michel, médecin de la



Résistance peut suivre l'évolution de la grossesse.

71 ans après ces événements, dimanche 8 février 2015, pour la première fois à Chilly-le-Vignoble, les filles de Raymond et Lucie, Elisabeth Helfer-Aubrac et Catherine Vallade ont visité les lieux d'hébergement de leurs parents et de leur frère avec beaucoup d'émotion. Elles étaient accompagnées par M. le Maire de Chilly, Jean-Claude et Garance Herbillon, membres de l'ANACR Jura (Association Nationale des Anciens Combattants et amis



de la Résistance) ainsi que par quelques habitants de la commune, Cette visite a été filmée par FR3 qui le soir même fit le compte-rendu de la journée aux actualités régionales.

A 14h30 à la salle des fêtes devant une salle comble Elisabeth et Catherine nous ont parlé de Raymond et de Lucie, des valeurs de la Résistance, de la fraternité dans la grande famille des Résistants.

Les spectateurs ont pu regarder une exposition retraçant le parcours de Raymond et de Lucie, ainsi qu'une exposition « de la presse clandestine aux attentats de Charlie Hebdo ».

A 15h00 projection du DVD « les Sœurs Bergerot » retraçant l'incroyable parcours de Résistance de ces 3 sœurs de Villevieux qui ont hébergé dans leur « domaine » plus de 50 résistants dont certains des hauts responsables de

Résistance parmi lesquels Henri Frenay, Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Jean Moulin, le Général Delestraint, Lucie et Raymond Aubrac et bien d'autres. Ce DVD a été réalisé à la demande de Raymond Aubrac pour honorer ces 3 héroïnes.

A la suite de la projection, les spectateurs ont pu débattre avec nos deux invitées avant le verre de l'amitié.

Rendez-vous en 2016 pour un nouveau projet commun entre l'ANACR et la municipalité de Chilly-le-Vignoble.

## CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2015



Félicitations à nos jeunes porte-drapeaux  
Et à nos jeunes de Chilly qui ont chanté  
brillamment la Marseillaise !

# CCAS

## Le voyage des aînés

Le dimanche 6 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a convié les aînés de 65 ans et plus et leurs conjoints à un voyage dans le nord de la Haute-Saône.

Au programme : visite commentée d'une distillerie en activité à Fougerolles, découverte du « jardin des arômes », déjeuner-croisière sur le canal de l'Est à Fontenay-le-Château, visite libre de la verrerie-cristallerie de Passavant-la-Rochère.  
Une belle journée !



## « Pommes en fête »

**Atelier cuisine intergénérationnel le samedi 3 octobre.**

Afin de financer les activités existantes (repas à domicile des aînés, voyage et goûter des aînés et cartes avantages jeunes) ou futures du CCAS, mais aussi de créer du lien entre les aînés, les jeunes et les habitants, les membres du CCAS et des bénévoles du village ont organisé un atelier cuisine intergénérationnel.

Cet atelier a concocté des repas pour le midi qui ont été servis à la salle des fêtes et confectionné des tartes aux pommes vendues aux habitants.

## BILAN

- 17 personnes ont fait des dons (courgettes, pommes, noix, pommes de terre, oignons, œufs, gâteaux, eau de vie, cidre, pâtes à tarte) pour le repas de midi et la confection des tartes.
- 18 adultes et 10 enfants ont participé à l'atelier cuisine intergénérationnel
- 70 repas ont été servis (55 adultes, 12 enfants âgés de 6 à 12 ans et 3 enfants de moins de 6 ans)
- 27 tartes ont été vendues
- Un bénéfice de 798.79€.

Beau succès pour «Pommes en fêtes».  
Merci à vous !

## Goûter des aînés

Après-midi convivial et musical le samedi 24 octobre 2015 pour les aînés du village autour d'une ronde des desserts préparés par les membres du CCAS et des bénévoles du village. Merci à Rémy Bourgeois et à son fils Romaric pour ce moment musical qui fut fortement apprécié.



## Carte Avantages jeunes

108 jeunes de moins de 30 ans ont bénéficié de la carte avantages jeunes proposée pour 1€ par le CCAS.

# LES AMIS TIREURS DE CHILLY

Pour l'année 2015, le stand de tir est resté ouvert 5 mois (mi-avril à mi-septembre).

L'Association est composée de 44 licenciés FFBT et 12 membres actifs.

Les entraînements se sont déroulés par alternance les samedis de 14h30 à 18h30 et les dimanches + jours fériés de 9h45 à 12h15. Ce fonctionnement sera reconduit pour la prochaine saison.

Le concours organisé les 11, 12 et 14 juillet a connu une bonne participation et les repas servis dans un cadre champêtre ont été appréciés.

De nombreux tireurs ont été engagés dans des concours départementaux et régionaux où ils ont obtenus de multiples récompenses, à savoir des médailles d'or, d'argent et de bronze et ce dans différentes catégories.

Président : Jacky Viret – Lons-le-Saunier  
Secrétaire : Guy MOURAUX – Saillelard  
Trésorier : Fernando PEREIRA – Chilly-le-Vignoble  
Responsable Logistique : Carmine GISO – Chilly-le-Vignoble

## Prévisions pour l'année 2016

- Un concours sera organisé mi-juillet.
- Participation aux différents championnats départementaux et régionaux.



Le Président, Jacky Viret

# ASSOCIATION «POUR QUE VIVE LA SORNE»



ASSOCIATION «POUR QUE VIVE LA SORNE»  
MAIRIE DE CHILLY LE VIGNOBLE  
135, Grande Rue  
39570 CHILLY LE VIGNOBLE

Nous retrouverons dans nos activités 2016, nos objectifs de préserver et mettre en valeur l'environnement naturel du village, mais aussi son histoire et sa culture.

Pour cela, nous organiserons courant juin, notre traditionnelle journée « nettoyage de la Sorne ». En fin de journée, les habitants du village sont invités à une soirée festive Place du 19 Mars 1962 avec repas tiré du sac, barbecue et bal guinguette. Nous espérons retrouver l'ambiance qui a été très appréciée en 2015 et apporter un supplément à cette journée pour les enfants en organisant pour eux, un concours de pêche.

Notre association participera cette année, en collaboration avec la municipalité, à l'entretien et à la mise en valeur de la Mare des Têpes, par un soutien et une aide aux opérations

d'entretien et de nettoyage.

2016 sera l'occasion d'un changement puisque nous remplacerons la soirée « choucroute » que nous organisons habituellement en novembre, par une soirée le 23 Avril, date qui était traditionnellement la Fête du Village pour la Saint Georges.

Enfin, nous espérons concrétiser cette année un travail d'exposition et de présentation sur la vie et l'histoire de Charles CHAMBERLAND et ses relations avec notre village.

Nous serons heureux de vous retrouver pour participer aux animations de l'association et bien sûr, si vous souhaitez vous investir en intégrant notre groupe.

L'association « Pour Que Vive la Sorne » vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

Georges LADROY  
Président de l'Association Pour Que Vive la Sorne

# COMITÉ DES FÊTES & DE BIENFAISANCE



Depuis le 27 septembre 2014, la nouvelle équipe du Comité des fêtes et de bienfaisance de Chilly-le-Vignoble a fait de son mieux pour fédérer et créer du lien entre les habitants de la commune. Des projets se sont mis en place en 2015 :

## Samedi 21 février,

le cortège de carnaval a réuni une cinquantaine d'enfants du village. L'après-midi s'est terminé par la traditionnelle mise à feu de Monsieur Carnaval qui met un terme à l'hiver et annonce les couleurs du printemps ! Ainsi, en le brûlant, nous avons laissé la place aux couleurs chatoyantes du printemps autour du verre de l'amitié.

## Samedi 7 mars,

le repas « Tartifête » animé par « Disco-Flash » a permis à plus de 200 convives de déguster une excellente tartiflette préparée de main de maître par une équipe de bénévoles mobilisée durant trois jours pour le plus grand bonheur et plaisir de toutes et tous.



## Samedi 25 avril,

la « chasse aux œufs » pour les fêtes de Pâques a mobilisé une vingtaine d'enfants qui ont pu, sous un beau soleil printanier, courir dans le Parc des Vignes en toute quiétude, leur panier ou leur sac en main. Les plaisirs chocolatés étaient au rendez-vous et les yeux brillants des enfants ont permis de rendre cet après-midi ensoleillé encore plus radieux.



## Samedi 9 mai,

l'animation théâtrale de l'après-midi dans les rues du village suivie du spectacle de la « Jurassienne de réparation » avec le Théâtre Group' a enchanté petits et grands. Cette journée a montré que le partenariat inter associatif existe dans le village. Merci aux bénévoles de l'association « Pour Que Vive la Sorne » qui au feu et à la buvette nous ont permis de partager un moment de convivialité tardivement dans la soirée.





### Samedi 31 octobre,

soir d'Halloween, les citrouilles étaient de sortie. Une soixantaine d'enfants masqués et grimés ont déambulé dans les rues du village à la récolte d'une multitude de friandises. L'ambiance était au rendez-vous comme d'accoutumé.

### Vendredi 4 décembre,

une soirée d'échanges et d'expression libre (une vingtaine de personnes présentes) a fait émerger des avis et des idées pour relancer le lien entre les habitants. Mais (car il y a un mais !), si toutes les idées devaient voir le jour en 2016,

celles-ci ne pourraient pas tenir dans une seule année. Projets pour les enfants, pour les anciens, pour une culture plurielle et accessible au plus grand nombre, pour des rencontres et des moments festifs..., nous essaierons donc de tenir compte des propositions avec pour perspectives de faire au mieux en innovant et en expérimentant au travers de coups d'essai.

### Samedi 19 décembre,

un après-midi conte pour enfants. Un cadeau de Noël supplémentaire avant, nous en sommes sûrs, un joyeux Noël en famille.

## ALORS 2016, NOUS DIREZ-VOUS ?

Eh bien, au moment où nous écrivons cet article le programme n'est pas calé. Mais nous pouvons d'ores et déjà vous proposer quelques rendez-vous :

- Un après-midi carnaval dans le village,
- Un repas festif avec animation musicale sur le modèle de « Tartifête 2015 »,
- Un après-midi « chasse aux œufs » pour les fêtes de Pâques,
- Un concert de printemps en relation avec la municipalité,
- Une découverte de cultures et de cuisines traditionnelles pour permettre aux habitants de mieux se connaître,
- Des demi-journées de rencontres et de jeux pour les aînés du village,

- Et pourquoi pas un mini festival d'entresorts (petites formes théâtrales et musicales) dans le Parc des Vignes ?

Rien qu'au travers de ces propositions, nous sommes au moins à un projet tous les deux mois. C'est évidemment lourd à porter sans la bonne volonté du plus grand nombre.

Alors, rejoignez-nous !

Dans la joie et la bonne humeur !

Adhésion possible en Mairie à partir de janvier 2016. (5 € à l'année, 10 € par famille)

**Chaque euro récolté par l'association a pour vocation de revenir au développement du lien social du village et ses habitants.**



# LES ÉVÈNEMENTS

## DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

### Commémorations au Monument aux Morts

Lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre, l'association du foyer rural s'associe à la municipalité en déposant une gerbe de fleurs à la mémoire des combattants des dernières guerres.



### Marché aux puces

Chaque année au mois de mai

Dans l'enceinte du parc des Vignes

Cette manifestation permet à l'association de financer le repas des aînés, le spectacle des enfants ainsi que ses activités et ses frais de fonctionnement.

Pour 2015, très forte mobilisation des bénévoles et météo exceptionnelle ont fait de cette journée une très belle fête dans le village.

Prochaine édition dimanche 15 mai 2016.



### Nuit des étoiles

Au mois d'août

Soirée d'observation et de découverte des étoiles au moyen de lunette, de télescope, jumelle, ...

Soirée gratuite ouverte à tous sur le parking du foyer rural.



### Repas des anciens et arbre de Noël des enfants

L'association Le Foyer Rural organise et offre chaque année un repas pour les aînés du village âgés de + de 65 ans et leurs conjoints.

Pour l'édition 2015, l'association n'a plus de partenaire associatif. En conséquence et en raison de ses contraintes budgétaires, le conseil d'administration a décidé de fixer l'âge de participation au repas des anciens à 70 ans. Cette modification se fera progressivement sur les 4 prochaines années.

En fin de journée, et pour créer un lien intergénérationnel, le foyer rural avait invité enfants et parents à une soirée spectacle.

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment de convivialité.

Pour 2016, le repas des anciens et l'arbre de Noël auront lieu le samedi 10 décembre, à la salle des fêtes.



## ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMÉRATION

Lors de la présentation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale par Monsieur le Préfet du Jura, il est prévu l'éclatement de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille sur 3 EPCI et le rattachement de la Communauté de Communes du Val de Sorne à ECLA.

Si la proposition de Monsieur le Préfet aboutissait, ECLA compterait 44 communes, avec une population de 39 200 habitants et une densité par habitant la plus importante du département : 141.54h/km<sup>2</sup>.

Dans le cadre de ce regroupement, ECLA est prêt à évoluer dans ses prises de compétences en intégrant la petite enfance et le scolaire dans sa globalité.

Communauté d'Agglomération  
depuis le 1er janvier 2012  
25 communes pour une population  
de 32 000 habitants

### Zoom sur la compétence « Développement économique »

En 2015, ECLA a mis en place une stratégie pour développer et renforcer des actions de développement économique :

- Pour lutter contre la vacance commerciale. Création, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura en partenariat avec l'Agence Régionale de Développement, les agences immobilières et la chambre des notaires, d'un site fédérateur unique pour l'immobilier d'entreprise (locaux vacants et zones d'activité) donnant ainsi un état quasi exhaustif de la disponibilité foncière/immobilière.
- Pour faciliter l'accès à l'offre d'emploi. Projet de TAG'Emploi, c'est-à-dire d'une plateforme recensant l'ensemble des offres d'emploi et de formation grâce à un seul portail d'entrée.
- Implantation de VITAGORA. VITAGORA est un pôle de compétitivité agroalimentaire regroupant des acteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (à la fois des grands groupes et des PME), de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la formation. Le pôle a pour thématique centrale «Goût-Nutrition-Santé» et vise à contribuer au développement de l'alimentation durable.

- Adhésion à l'Etablissement Public Foncier, un Etablissement Public Industriel et Commercial qui permet d'acquérir directement des biens fonciers et immobiliers, pendant 4 ans puis les rétrocéder à la collectivité lorsqu'elle est prête à lancer son projet. Dans le cadre d'une opération commerciale, cet instrument financier permet de construire des projets d'envergure
- Création de la ZAC (Zone d'Activités Concertées) sur Messia-sur-Sorne et Chilly-le-Vignoble. Au vu de la maîtrise foncière sur le périmètre du projet, une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) a été créée lors de la séance du conseil communautaire du 28 septembre 2015 ; ECLA ne disposant pas de l'ensemble de la maîtrise foncière, il a demandé l'ouverture d'une enquête publique et parcellaire préalable conjointe à l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

### Localisation du siège de ECLA

4, Avenue du 44<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
39000 Lons le Saunier,  
Tél. 03 84 24 46 06 - Fax : 03 84 47 00 29  
E-mail : [contact@ecla.jura.fr](mailto:contact@ecla.jura.fr)

## LA COMMUNE NOUVELLE

En France, il y a plus de 36 000 communes.  
Elles se répartissent comme suit :

Taille de la commune (nombre d'habitants)	Nombre de communes	Part du nombre de commune (en %)	Part de la population (en %)
Inférieur à 500	19 916	54.30	6.9
500 à 1 999	11 623	31.69	17.5
2 000 à 3 499	2 155	5.87	8.7
3 500 à 4 999	922	2.51	5.9
5 000 à 9 999	1 112	3.03	11.8
10 000 à 19 999	507	1.38	10.8
20 000 à 49 999	322	0.88	15.0
50 000 à 99 999	83	0.23	8.3
100 000 et plus	41	0.11	15.2
Total	36 681	100.00	100

On constate donc que 85 % des communes comptent un quart de la population de l'hexagone.

Partant de ce constat et suite à un échec de la décentralisation sur notre territoire, il a été mené une réflexion qui a abouti à une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe).

Trois lois pour encadrer celle-ci :

- **27 janvier 2014** : clarification des compétences des collectivités territoriales et coordination des acteurs.
- **6 janvier 2015** : loi relative à la délimitation des régions.
- **7 août 2015** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) :
  - Renforcement des compétences des régions
  - Rétrécissements du champ d'actions des départements.
  - Restructuration des intercommunalités.

Face à ces nouveaux ensembles, la proximité va être gérée par les communes à conditions de les promouvoir fortes et vivantes. La commune nouvelle doit permettre de maintenir et renforcer la capacité d'action des communes en procédant au regroupement de celles-ci.

### ● Sur une base volontariat

Chaque conseil municipal doit délibérer à la majorité simple des conseils municipaux. Il faut un accord unanime de l'ensemble des communes qui composent la commune nouvelle.

Il est obligatoire que la population soit informée des démarches menées par les élus. Cette information peut se faire sous différentes formes : distribution de documents, réunion publique...

### ● Sur une base de la contiguïté

Pour Chilly-le-Vignoble, on peut prendre comme exemple Chilly-le-Vignoble, Messia-sur-Sorne, Courlans et Frébuans auxquelles peut se rajouter une commune contiguë à Frébuans.

Une commune nouvelle, une fois créée, ne peut pas être dissoute. Par contre, elle peut s'agrandir et étendre son périmètre.

Il n'y a aucun seuil minimum en ce qui concerne la taille de la commune nouvelle.

### ● Conseil municipal jusqu'en 2020

La commune nouvelle dispose d'un maire et d'un conseil municipal. La loi prévoit un régime transitoire jusqu'aux prochaines élections municipales (2020).

Loi 2015 : Le conseil municipal de la commune nouvelle est composé de l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes fondatrices jusqu'en 2020. Cette faculté est décidée par délibérations concordantes des communes avant la création de la commune nouvelle.

A défaut d'accord de tous les conseils municipaux, répartition de droit commun où tous les anciens conseillers municipaux ne rentrent pas obligatoirement dans le nouveau conseil municipal :

- Le nombre de conseillers provenant de chacun des anciens conseils municipaux est réparti proportionnellement au nombre des populations municipales, suivant la règle du « plus fort reste » ;
- Le maire et les adjoints de chacune des communes fondatrices entrent obligatoirement dans le conseil municipal de la commune nouvelle.
- L'effectif total du conseil ne peut pas dépasser 69 membres sauf dans le cas où la désignation des maires et des adjoints des anciennes communes rend nécessaire l'attribution de sièges supplémentaires.
- La désignation se fait dans l'ordre du tableau (maire, adjoints, conseillers).

### ● Le conseil municipal en 2020

Le conseil municipal de la commune nouvelle entre dans le droit commun : une seule circonscription électorale. Exemple : de 1 500 à 2 999 habitants : 23 conseillers municipaux.

### ● Statut des communes fondatrices

Les communes historiques deviennent automatiquement des communes déléguées. Celles-ci conservent leur nom ainsi que leurs limites territoriales.

En France, fin 2015, l'on compte  
184 communes nouvelles créées.  
576 projet.  
Cela concerne environ 3 000 communes.



# LE CENTRE SOLENA

Ce centre, situé au bord de la route de Frébuans, dans notre village de Chilly-le-Vignoble, est un lieu proposant diverses pratiques dans le développement de l'être.

Des cours, des stages, des formations, des ateliers, des soins en individuels, des conférences, des soirées rencontres...sont organisés régulièrement. Ouvert à tous, ce lieu est d'abord un home pour apporter plus de conscience, de paix, et d'ouverture de cœur en chacun de nous.

Il accueille:

- Toute personne désireuse de prendre un temps de retour à soi, de méditer, de se réajuster sur son chemin de vie, de se retrouver.
- Toute personne désireuse de s'éveiller à sa spiritualité.
- Toute personne désireuse de se guérir et de se réconcilier avec elle-même, son corps, les autres et la Vie.

**Emma GRILLET**, ancienne infirmière, thérapeute et enseignante de yoga, propose des soins en individuels ou en groupe

- cours de yoga le mardi de 18h à 19h ou de 19h à 20h
- cours de méditation 1 fois par mois

- journée et week end de développement personnel
- soins en individuel d'environ 1h30 à 2h

[www.emma-grillet.fr](http://www.emma-grillet.fr)

**Joseph SCORDO**, ancien maréchal-ferrant, propose des séances individuelles de shiatsu humain et des formations en parage naturel, shiatsu et ostéopathie équine

[www.shiatsu-osteo.fr/](http://www.shiatsu-osteo.fr/)

**Cathy VIOT**, praticienne en Ayurveda (médecine indienne)-Feng Shui (harmonisation de l'habitat), propose des ateliers, des soins individuels, des cours de cuisine.

D'autres praticiens viennent proposer leurs qualités et leur méthode d'accompagnement.

**Pour tout renseignement ;**

**06 73 86 03 69**

Au plaisir de vous rencontrer

Et merci pour les habitants de Chilly qui nous soutiennent déjà

## ÉTAT CIVIL 2015

### Naissances

Aurel Alain Jean FLORIN	11 janvier 2015
Sandro Philippe Nicolas OLIVA	19 février 2015
Kali VANDELLE	04 mars 2015
Paul PEUGET	06 mars 2015
Joakim BESSARD	19 mars 2015
Cléa BENOIT	22 mars 2015
Cali, Mathilde, Mickaëlle BERTRAND	05 août 2015
Léonie MATHIEU MURTIN	12 août 2015
Nathan, Hugo MUTIAUX	28 août 2015
Alexia BESSARD	27 octobre 2015

### Mariages

Julien, José DEL REY	27 juin 2015
Léa, Marie, Dolorès DELGADO	
Anthony, Raphaël MILLET	13 juin 2015
Lucie, Jeanne, Monique THEVENO	

### Décès

Zahra BAOUALI née BOUKHRISS	25 mars 2015
Annette Marie GUIGON	5 octobre 2015
Guy Robert JOUVENCEAU	1 août 2015
Michel Alphonse Jacques ROUSSE	20 janvier 2015
Suzanne ROUSSE née COLIN	17 novembre 2015

# LES SERVICES

## À LA POPULATION

Défibrillateur :  
A l'entrée de la  
salle des fêtes,  
vers la mairie



### ART ET PIZZA

#### Pizza au feu de bois à emporter

Du vendredi soir au dimanche soir de 18h00 à 21h00  
38 grande rue – Chilly-le-Vignoble  
Tél 03 84 43 38 35 ou 06 02 52 37 24

### INFIRMIÈRE

135Bis grande rue – Chilly-le-Vignoble  
Ce cabinet fonctionne uniquement sur rendez-vous  
Tél 03 84 44 98 50

### BIBLIOTHÈQUE

88 rue des écoles – Chilly-le-Vignoble  
Le mercredi de 16h30 à 18h30 et le vendredi  
de 17h30 à 19h30

### TAPISSIER

**Service d'un tapissier traditionnel inscrit dans une démarche tendance et déco. Confectionne des garnitures traditionnelles en crin ou des garnitures modernes en mousse.**

79 rue de la Colonie – Chilly-le-Vignoble  
Tél 03 84 43 38 53 ou 06 78 77 01 06  
Site : babara.picaud-tapissier-decorateur.com

### SOS GUÊPES

**Pour l'enlèvement des nids de guêpes, d'abeilles ou de frelons**

Jérôme GUYON – Tél. 03 84 24 14 60 – 61 rue de l'église,  
39570 l'Etoile

### EAU POTABLE

**La commune dépend du SIER (Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont)**

2 rue Sommier – 39570 Montmorot  
Tél. 03 84 47 02 03 – Fax. 03 84 47 00 77  
E-Mail : bureau@sie-du-revermont.fr

### ORDURES MÉNAGÈRES

**La commune dépend du SICTOM,**  
route de Bletterans, 39570 Montmorot  
Tél. 03 84 86 16 16 – Fax. 03 84 24 17 90

#### Le ramassage a lieu

Tous les vendredis matin pour les bacs gris (les sortir le jeudi soir)  
Tous les 15 jours (semaine impaire) le vendredi pour les bacs bleus (les sortir le jeudi soir)

Pour un changement de bac ou pour récupération d'un bac cassé, s'adresser en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

### ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

#### Maison des Solidarités Départementales

(ex centre médico social)  
5 rue du Colonel Mahon – 39000 Lons-le-Saunier  
Tél. 03 84 87 13 13

### SICOPAL

Service à domicile. Personnes âgées – restaurant scolaire  
6 rue du Puit Salé – 39000 Lons-le-Saunier  
Tél. 03 84 24 83 99

### LE TRANSPORT À LA DEMANDE MALIS

n° vert : 0 800 88 18 46

Ce service fonctionne du mardi au samedi (sauf jours fériés)  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 17h30.

### CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

#### Guichet unique « infos seniors »

Maison des Solidarités Départementales  
5 rue du Colonel Mahon – 39000 Lons-le-Saunier  
Tél. 08 20 71 39 39 - clicjuraseniors@cg39.fr

### ESPACE JEUNES LONS LE SAUNIER

#### Insertion professionnelle et sociale des jeunes

1000 rue des Gentianes à Lons-le-Saunier  
Tél. 03 84 87 02 56 - Site web: www.milosudjura.fr

### INFO JEUNESSE JURA

17 place Perraud à Lons-le-Saunier  
Tél. 03 84 87 02 55

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h en continu  
et samedi de 10h à 12h30

www.ijlonslesuanier.com - ijlonslesuanier@jeunes-fc.com

### LE CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DES CORDELIERS

#### Composé d'une médiathèque et d'un cinéma.

7 rue des Cordeliers à Lons-le-Saunier  
Tél. 03 84 47 85 50

# MAIRIE

---

135 Grande Rue - 39570 Chilly le Vignoble  
Tél. : 03 84 43 09 32 ou 09 65 22 52 70 - Fax : 03 84 47 34 09  
E-mail : [mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr](mailto:mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.chillylevignoble.fr/](http://www.chillylevignoble.fr/)

## Ouverture du secrétariat au public

le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 11h à 12h, le jeudi de 17h à 19h.  
1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

## Permanences

Le maire et les adjoints : jeudi de 18h00 à 19h30  
Et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h

# EQUIPE MUNICIPALE

---

**Maire** : Philippe GRICOURT, *quartier de l'Eglise*  
**1<sup>ère</sup> adjointe** : Béatrice PETITJEAN, *quartier du moulin*  
**2<sup>ème</sup> adjoint** : Christian NOUVELOT, *cour des poiriers*  
**3<sup>ème</sup> adjointe** : Françoise DUBOIS, *quartier sur Chaloz*

## Et les conseillers municipaux :

Frédérique CHAMBARD, *quartier de la bibliothèque*  
Arnaud CROISSANT, *route de Lons*  
Jérôme JAILLET, *quartier de la cure*  
Hervé MARTINEZ, *rue principale*  
Jeannine MEGARD, *quartier de l'Eglise*  
José PASCOA, *cour des poiriers*  
Mickaël PICARD, *quartier Château Gaillard*  
Zora QOCHIH, *quartier du moulin*  
Michel ROBIN, *quartier sur Chaloz*  
Caroline SAFFREY, *quartier de la Colonie*  
Jean-Claude WOLFF, *rue principale*

---

**Directeur de la publication** : Philippe GRICOURT

**Comité de rédaction** : Béatrice PETITJEAN, Françoise DUBOIS, Philippe GRICOURT, EMMA GRILLET, Jean Claude HERBILLON, Jérôme JAILLET, Georges LADOY, Guy LAPETITE, Christian NOUVELOT, Fernando PEIRERA, Philippe PETITJEAN, Fabienne ROUX

**Comité de lecture** : Caroline SAFFREY

**Conception et impression** : Esprit Nomade

**Crédits photos** : Yves DUBOIS, Enseignants des écoles de Courlans et Messia-sur-Sorne, Philippe GRICOURT, Jean Claude HERBILLON, Philippe PETITJEAN, Caroline SAFFREY